

Se protéger contre les vols à la fausse qualité



Se protéger contre les vols à la fausse qualité

La préfecture met en garde contre ces pratiques dont il faut se protéger.

Des inconnus, se déclarant agents EDF-GDF, agents des eaux, employés de mairie, livreurs, éboueurs, pompiers, policiers, poseurs d'alarme ou de détecteurs de fumée, etc. se présentent à votre domicile, parfois déguisés, sous un prétexte quelconque et en profitent pour vous dérober vos objets de valeur.

De nombreux scénarios sont inventés par les malfaiteurs. Une fois chez vous, ils tentent de détourner votre attention pour connaître vos cachettes ou dérober votre argent ou objets de valeur.

Comment vous protéger ?

- Contre les cambriolages, équipez votre porte d'un système de fermeture fiable ; viseur optique et entrebâilleur ;
- Ne pas ouvrir ;
- Exigez une carte professionnelle ou un justificatif de passage ;
- Vérifiez sa venue auprès de votre gardien ou de vos voisins.

Si vous faites entrer une personne chez vous

- La suivre dans tous ses déplacements ;
- Ne pas la laisser sans surveillance ;
- Ne révélez pas l'emplacement de votre argent et objets de valeur ;
- Ne pas communiquer votre numéro de carte bancaire.

Dans tous les cas que vous soyez victime ou témoin de vols n'hésitez pas à composer le 17.

Illustration Pixabay.com